

Le climat sous haute surveillance

L'origine du GIEC

En 1988, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont mis en place le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC - IPCC Intergovernmental panel on climate change). Cet organisme intergouvernemental est ouvert à tous les pays membres d'une des deux organisations. En France, le point focal pour le GIEC est l'ONERC : Observatoire National des Effets du Réchauffement Climatique.

La résolution 43/53 du 6 Décembre 1988 de l'Assemblée générale des Nations Unies mandate le groupe d'experts pour préparer un avis et des recommandations à partir de l'état des connaissances de la science du changement climatique global, et pour signaler l'impact social et économique du changement climatique, ainsi que les stratégies et les éléments à inclure dans une éventuelle convention internationale sur le climat.

Deux ans plus tard, en 1990, le premier rapport d'évaluation du GIEC a souligné l'importance du changement climatique comme un défi qui exige une coopération internationale pour lutter contre ses conséquences. Ce rapport est à l'origine de la création de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Le GIEC a ensuite publié quatre autres rapports d'évaluation.

Le deuxième rapport d'évaluation de 1995 a fourni de nombreuses informations importantes utilisées par les négociateurs dans la perspective du Protocole de Kyoto qui a été signé en 1997.

Le troisième rapport d'évaluation publié en 2001 fait état du bilan du changement climatique, souligne les conséquences : adaptation, vulnérabilité et mesures d'atténuation.

Le quatrième rapport publié en 2007 focalise l'attention à l'intégration du changement climatique avec les politiques et les relations entre l'atténuation et l'adaptation au développement durable.

À l'issue de ce rapport, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et Albert Arnold (Al) Gore Jr. ont reçu le prix Nobel de la paix à Oslo, le 10 Décembre 2007 :

« Pour leurs efforts de collecte et de diffusion des connaissances sur l'homme du changement climatique, et de jeter les bases pour les mesures qui sont nécessaires pour contrecarrer de tels changements ».

La participation de la communauté scientifique dans les travaux du GIEC a connu une croissance considérable, en termes de nombre d'auteurs et contributeurs impliqués dans l'écriture et l'examen des rapports, la répartition géographique des auteurs, et les sujets couverts par les rapports.

Aujourd'hui le rôle du GIEC est défini dans les principes régissant ses travaux :

« ... d'évaluer sur une approche globale, objective, ouverte et transparente de l'information scientifique, technique et socio-économiques pertinentes pour comprendre les fondements scientifiques des risques anthropiques du changement climatique, ses impacts et les options d'adaptation et d'atténuation. Les rapports du GIEC devraient être neutres à l'égard de la politique, même si elles peuvent avoir besoin de traiter objectivement des facteurs scientifiques, techniques et socio-économiques pertinentes pour l'application de certaines politiques. ».

Les Groupes de travail du GIEC

Le GIEC se compose de trois groupes de travail et d'une équipe pour les inventaires nationaux des gaz à effet de serre. Il tient une ou deux fois par an une assemblée plénière, au cours de laquelle il prend des décisions concernant sa structure, les principes et les procédures qu'il entend appliquer ainsi que son programme de travail. Il procède à l'élection de son président et de son Bureau. Le GIEC, son président et son Bureau bénéficient de l'appui d'un petit secrétariat

Les activités de chaque groupe de travail sont coordonnées et gérées par une unité de soutien technique (UST).

Une UST a également été créée pour soutenir le président du GIEC dans la préparation du rapport de synthèse pour le cinquième rapport d'évaluation.

Le Groupe de travail I du GIEC (GT I) évalue les aspects scientifiques physiques du système climatique et des changements climatiques. Les principaux sujets évalués par le GT I comprennent : les changements dans l'effet de serre et des aérosols dans l'atmosphère ; les changements observés dans les températures atmosphériques, terrestres et océaniques, des pluies, des glaciers et des calottes glaciaires, des océans et le niveau de la mer ; perspective historique et paléoclimatiques sur le changement climatique ; biogéochimie, cycle du carbone, des gaz et des aérosols ; données satellitaires et d'autres données ; modèles climatiques ; projections climatiques, les causes et l'attribution du changement climatique.

Le Groupe de travail II du GIEC (GT II) évalue la vulnérabilité des systèmes socio-économiques et naturels aux changements climatiques, les conséquences négatives et positives des changements climatiques, et les options pour s'y adapter. Il prend également en considération l'interrelation entre la vulnérabilité, l'adaptation et le développement durable. L'information évaluée est considéré par secteurs (ressources en eau, les écosystèmes, la nourriture et les forêts, les systèmes côtiers, l'industrie, la santé humaine) et les régions (Afrique, Asie, Australie et Nouvelle-Zélande, Europe, Amérique latine, Amérique du Nord, régions polaires ; petites îles).

Le Groupe de travail III du GIEC (WG III) évalue les options pour atténuer les changements climatiques en limitant ou en empêchant les émissions de gaz à effet de serre et l'amélioration des activités qui les éliminent de l'atmosphère. Les principaux secteurs économiques sont pris en compte, à la fois dans un court terme et dans une perspective à long terme. Les secteurs tels que l'énergie, les transports, les bâtiments, l'industrie, l'agriculture, la foresterie, la gestion des déchets. Le groupe de travail analyse les coûts et avantages des différentes approches de l'atténuation, compte tenu également des instruments disponibles et des mesures politiques. L'approche est de plus en plus orientée vers les solutions.

L'équipe spéciale pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre est chargée de mettre en œuvre le programme du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre.

Le Groupe de travail sur les inventaires nationaux de gaz à effet de serre (TFI) a été établi par le GIEC pour superviser le Programme du GIEC sur les inventaires nationaux de gaz à effet de serre (GIEC - NGGIP). L'activité principale est de développer et affiner une méthodologie internationalement reconnue et le logiciel pour le calcul et la déclaration des émissions et des absorptions de GES nationales et d'encourager son utilisation par les pays participant au GIEC et par les parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Le NGGIP également établi et maintient une base de données des facteurs d'émission.

Chaque groupe de travail, de même que l'équipe spéciale, a deux coprésidents, l'un représentant les pays développés et l'autre ceux en développement, et dispose d'une unité d'appui technique.

L'établissement du rapport fait appel à un processus rigoureux afin de garantir une rédaction uniforme, de haute qualité et de grande valeur scientifique. L'ultime étape est l'approbation et l'acceptation du rapport par une session ad-hoc du groupe de travail responsable de son acceptation.

Chaque groupe de travail publie un rapport dans le domaine qui le concerne.

2013-2014 : le cinquième rapport

Le cinquième rapport qui comprend trois volumes a été publié fin 2013 pour le premier et début 2014 pour les deux autres. Un rapport de synthèse sera publié en octobre 2014.

Le cinquième rapport apporte une vision claire et à jour de l'état actuel des connaissances scientifiques pertinentes au changement climatique. Ce rapport mentionne qu'il est encore possible d'éviter les conséquences les plus catastrophiques du changement climatique. Cela ne peut se réaliser que si la communauté internationale prend et applique d'urgence des mesures suffisantes pour diminuer le niveau des émissions des gaz à effet de serre.

Parmi les 833 auteurs contribuant à la rédaction du 5ème rapport du GIEC, 35 sont des chercheurs travaillant en France.



Sources : Actualités Météo-France, Communiqué de presse de l'OMM N°989, Le Site de l'IPCC - GIEC : <http://www.ipcc.ch/index.htm>, Le site de l'Onerc : www.onerc.gouv.fr

MICHEL BEAUREPAIRE